

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 618

présenté par  
M. Dussopt

-----

### ARTICLE 35 D

Au début de l'alinéa 37, substituer aux mots :

« Le fonds de prévention des risques naturels majeurs »

le mot :

« Il ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.